

Durée
7 heures

Mode d'organisation :
Mixte

SATISFACTION 88%

Taux de satisfaction des participants de ce module sur les 24 derniers mois

PUBLIC

Responsable de Secteur, Chargé de Proximité niv1 et 2, Gardiens, Agents techniques, Régisseurs, Techniciens.

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exercices de vocabulaire, mise en situation sur site, établissement d'une grille de relevé de désordres, évaluation de l'urgence à traiter, recherche et propositions de méthodes conservatoires et préventives. Un support pédagogique sera remis à chaque participant. Les participants pourront se munir de tous documents qui leur seraient nécessaires notamment dans le cadre des cas pratiques (fiches relevés de désordres, registre...)

Auto validation des acquis pendant la formation en fonction des objectifs ciblés.

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les responsabilités juridiques du bailleur – civiles, pénales – dans le cadre de sa mission
- Appréhender les enjeux de la veille technique du patrimoine : « le diagnostic en marchant »
- Identifier les risques liés à la sécurité
- Reconnaître le vocabulaire descriptif des désordres
- Savoir déterminer le caractère d'urgence d'un désordre et prendre les premières mesures conservatoires
- Acquérir des méthodes de relevés de désordres

E-start : ***Vous vous engagez dans votre formation. Connectez- vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.***

E-Coach : ***Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace extranet participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources (supports...) et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel***

Programme de la formation

1. Mission du personnel de proximité

- Surveillance et alerte
- Mesures de protection
- Premiers diagnostics des désordres
- Relation avec les entreprises, les services techniques, les locataires

2. Maintenance des immeubles

- Les obligations du bailleur
- Les enjeux économiques et sociaux
- Les points de vigilance
- L'entretien du patrimoine

3. Les points de vigilance : le diagnostic en marchant

- Rappel du vocabulaire technique du bâti et des équipements
- Vocabulaire descriptif des désordres
- Les équipements à contrôler : paraboles, gaines techniques, tuyauteries, électricité, ventilation, évacuation des eaux, cheminées, incendie, gaz, VMC ...
- Les circulations (halls, escaliers, paliers, couloirs)
- Les locaux techniques : garages, parkings, sous sols, local poubelles, local vélos, ...
- Les équipements collectifs : ascenseurs, chauffage, groupes de sécurités
- Les extérieurs : façades, terrasses, toitures, espaces verts, espaces jeux ..

4. La méthode : le diagnostic en marchant

- Le registre de sécurité
- Les fiches de surveillance
- L'organisation sur le terrain
- La fréquence des contrôles
- Situer/décrire/quantifier

- Le reporting

5. Les désordres les plus fréquents

- Les problèmes les plus courants, leur typologie : usure normale/anormale, mauvaise utilisation, dégradation volontaire/involontaire, défaut d'entretien, défaut de conception, malfaçon/Vice de construction
- Les différents types de risques : incendie, électrique, gaz, eau, aération, infiltration, condensation, chute, encombrant, ...

6. L'évaluation de l'urgence

- Les situations d'urgence
- Les actions à conduire et celles à proscrire
- Les mesures conservatoires
- La prévention

7. Analyse de cas pratiques

Visite sur site (*en intra, si possible*)

- Relevé de désordres
- Analyse des désordres
- Proposition de traitements

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Nos prochaines sessions

au

MODALITÉS TARIFAIRES

Tarif intra-entreprise : nous consulter

ACCESSIBILITÉS

Pour toute demande liée à une situation de handicap, ou toute question liée à l'accessibilité de nos formations, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou cboukris@habitat-social.com